



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

**COMMUNIQUE N° 0010/C/PAK/DG/DMA/2026 DU 13 FEV 2026**  
**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL NATIONAL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 003/AMI/PAK/2026 DU 20 JANVIER 2026 POUR L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES (ENCRES POUR IMPRIMANTES ET COPIEURS) ET PIECES DE RECHANGE INFORMATIQUES AU PORT AUTONOME DE KRIBI.**

**LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAITRE D'OUVRAGE, COMMUNIQUE :**

Les candidats ci-après listés sont préqualifiés au terme de l'évaluation de leurs offres intervenue dans le cadre de l'Appel National à Manifestation d'Intérêt N° 003/AMI/PAK/2026 du 20 janvier 2026 pour l'acquisition des consommables (encres pour imprimantes et copieurs) et pièces de rechange informatiques au Port Autonome de Kribi:

N°	ENTREPRISES	ADRESSE
01	INTEK SARL	NIU: M040300015554E ; RCCM: 2003-B-241
02	GROUPEMENT EPS/ANAISS	NIU: P108812588062A; RCCM: RC/YAO/2017/A/993
03	MOLA SARL	NIU: M022517546320Q; RCCM: CM-DLA-01-2025-B12-00190
04	CAMTEC SARL	NIU: M021712603054B; RCCM: RC/YAO/2017/B/107
05	MEDICIS SARL	NIU: P037617086358J; RCCM: RC/YAE/2019/B/4016

Les représentants légaux de ces entreprises sont invités à prendre attache avec la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les autres candidats non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

Fait à Kribi, le 13 FEV 2026

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI,**



*Patrice Melom*